L'apprentissage de la seconde langue vivante dès la 6ème au sein de la classe « bilangue ».

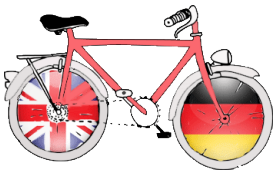

La « classe bilangue » du Collège Haffreingue, reconnue officiellement, est proposée aux élèves de 6ème depuis de nombreuses années. Ce dispositif, créé en 2005 pour favoriser l'apprentissage précoce et simultané de l'anglais et de l'allemand, contribue à doter les élèves de **compétences linguistiques et interculturelles européennes**. Un jeune Européen doit maîtriser deux langues étrangères : l'anglais est incontournable, l'allemand est la langue d'un des pays moteurs de l'Europe ; c'est aussi la langue maternelle la plus parlée en Europe et la 2ème langue la plus demandée sur le Marché du travail (après l'anglais). Grâce à la proximité géographique de l'Allemagne et aux nombreux partenariats culturels**, les élèves germanistes du Collège Haffreingue participent à de nombreux projets pédagogiques et de mobilité.**

►Comment travaille-t-on en classe bilangue ?

L'élève de la « classe *bilangue* » va bénéficier **en 6ème de 4 heures de cours d'anglais** et **3 heures d'allemand**. En 5ème, tous les élèves ont le même nombre d'heures de LV2, c'est-à-dire 2h30 par semaine. Depuis la Réforme du Collège de 2016, le collégien démarre sa seconde langue vivante obligatoire en 5ème. Avec une année supplémentaire d'exposition à la langue, l'élève germaniste atteindra un niveau de compétence plus avancé que les autres élèves de LV2 et il sera entraîné davantage aux méthodes et stratégies propres aux langues vivantes.

→**L'apprentissage des deux langues « cousines** » (similitudes présentes dans le lexique, la grammaire et la phonologie) permet à l'élève de 6ème de progresser plus efficacement dans les deux langues. On va s'appuyer sur les acquis de l'autre langue pour comprendre : des rapprochements avec l'anglais seront très fréquents, l'élève recevra des fiches bi-langues, il confectionnera sa boite à mots « bilingue » (Karteibox- outil de l'élève allemand)
→**L'élève va également acquérir des méthodes et stratégies transférables** à l'autre langue. En effet, gagner en autonomie dans une langue ne se limite pas à l'acquisition du lexique et de la grammaire, mais l'élève doit apprendre à mobiliser ses connaissances pour comprendre ou pour produire.

►Mon enfant peut-il réussir en 6ème bi-langue ?

Choisir la 6ème « bilangue » **n'entraîne pas de surcroît de travail.** Le professeur tient compte du fait que l'élève de 6ème a une matière supplémentaire dans son emploi du temps. **L'élève apprend à travers les activités de la séance et il doit simplement relire ou réécouter ce qui a été travaillé** ou alors effectuer une tâche écrite très brève. Par ailleurs l'enseignement de l'allemand n'a plus rien à voir avec les vieilles méthodes axées sur la grammaire aux dépens d'une vraie communication. Apprendre une langue signifie accepter d'entrer dans un autre système et s'ouvrir à une autre culture.
L'allemand n'est pas une langue plus difficile qu'une autre, malgré les clichés véhiculés : elle est claire, logique, structurée. De plus, elle se prononce comme elle s'écrit.
L'apprentissage est très progressif, chaque nouvel acquis est vérifié en classe avec le professeur avant d'être évalué. Ne pas avoir fait d'allemand pour les parents ne pénalisera en aucun cas un enfant qui est curieux et motivé pour démarrer l'allemand. La clé de la réussite est l'attention en classe, l'implication de l'élève dans toutes les activités et la mise en œuvre des méthodes du professeur.

67 Avenue Charles de Gaulle - 62200 BOULOGNE SUR MER - Tél. : 03 21 31 50 16 – Fax : 03 21 91 01 76
E. Mail : contact@nazareth-haffreingue.com - Site : http://www.nazareth-haffreingue.com
Etablissement privé catholique d'enseignement sous contrat d'association

Des projets multiples pour développer ses compétences linguistiques, interculturelles et de mobilité

→<u>des voyages pédagogiques</u> : l'occasion de découvrir de nombreuses villes allemandes

6ème et 5ème : Aachen, Köln, Hamburg, Bremen
4ème Trier – une ancienne ville romaine
3ème Berlin , lieu de mémoire et de création artistique

→Des projets culturels et de mobilité, des partenariats avec des établissements allemands

Participation annuelle au festival **CinéAllemand pour les jeunes** en 6ème et en 5ème

Partenariat avec le MPG de Trier-Echange d'une semaine en 4ème

Partenariat avec le GSG de Aachen- visites réciproques en 6ème- 5ème

Partenariat avec deux universités allemandes pour accueillir des stagiaires

Des rencontres interculturelles virtuelles par tableau collaboratif : en **4ème** avec le MPG de Trèves, en **5ème** avec un établissement de Brakel.

→Un diplôme officiel attestant le niveau de compétence A2- B1

Deutsches Sprachdiplom der Kultusministerkonferenz

En 3ème, l'élève a la possibilité de passer les épreuves de certification en langue allemande et de recevoir un diplôme allemand et une attestation de l'Education Nationale validant son niveau A2 ou B1. Les compétences sont ainsi **reconnues officiellement** et pas seulement sur le bulletin scolaire!

L'élève germaniste peut participer en 3ème ou en seconde à un échange officiel « Brigitte Sauzay » de 3 mois, ou alors à un échange « Voltaire » au lycée (durée 6 mois).
*Ces types d'échanges, comme de nombreux projets franco-allemands- sont soutenus par **l'office franco-allemand de la jeunesse (OFAJ) et l'Education Nationale***